

La Roche-sur-Yon, le 27 mai 2020

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### ART ET SPORT VACANCES 2020

Inscriptions en ligne à partir du 8 juin !

Durant les mois de juillet et août, la Ville de La Roche-sur-Yon propose aux enfants à partir de 7 ans des activités artistiques et sportives encadrées par des professionnels. De belles occasions de leur faire rencontrer de nouvelles pratiques.

Cette année, en raison de la pandémie de COVID-19, les deux dispositifs ont été adaptés pour permettre le strict respect des règles sanitaires en vigueur afin de protéger les enfants et les encadrants. Les inscriptions se feront uniquement par courriel à partir du lundi 8 juin.

**ART VACANCES** vous donne rendez-vous, durant 5 semaines, du 6 juillet au 7 août. Un parcours « Art vacances », c'est toujours :

- pour les enfants de 7 à 13 ans. Les enfants doivent avoir au minimum 7 ans au 31 août de l'année en cours et au maximum 13 ans à la date du parcours choisi ;
- une inscription à la semaine, avec des ateliers chaque après-midi de 14 h à 17 h ;
- des ateliers pluridisciplinaires (chaque parcours propose de découvrir deux disciplines différentes, parmi lesquelles la danse, le théâtre, la musique assistée par ordinateur, la prise de son, la photo, les arts plastiques, le cinéma, l'archéologie, le cirque, la création de costumes, etc.) ; Retrouvez les parcours proposés sur [www.larochesuryon.fr/asv](http://www.larochesuryon.fr/asv)
- un encadrement par des artistes et des animateurs ;
- un accueil au Cyel ou dans des lieux partenaires selon les parcours.

### POUR S'INSCRIRE

Les inscriptions se feront uniquement par courriel à partir du lundi 8 juin 9 h et jusqu'au mercredi 17 juin 18 h à l'adresse suivante : [culture@larochesuryon.fr](mailto:culture@larochesuryon.fr). Les demandes seront traitées par ordre d'arrivée dans la limite des places disponibles.

Les personnes ne disposant pas d'un accès aux outils numériques peuvent contacter la direction des Affaires culturelles au 02 51 47 48 20 à compter du lundi 8 juin 9 h afin d'étudier la possibilité de déposer un dossier papier au Cyel.

---

### CONTACTS PRESSE

DURQUETY Karine – 02 51 47 45 12 / 06 17 11 33 39 – [karine.durquety@larochesuryon.fr](mailto:karine.durquety@larochesuryon.fr)  
BALAT Yan – 02 51 47 45 70 / 06 14 55 48 82 – [yan.balat@larochesuryon.fr](mailto:yan.balat@larochesuryon.fr)

[www.larochesuryon.fr](http://www.larochesuryon.fr)

**À fournir** (en pièce jointe au courriel) :

- la fiche d'inscription complétée ;
- 1 photo de l'enfant ;
- une attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle corporelle ;
- une copie de l'avis d'imposition 2019 intégral (pour les personnes ne l'ayant pas encore fourni à l'Accueil parents de la Ville).

*Les inscriptions sont limitées à 2 parcours par enfant, dans la limite des places disponibles. Les Yonnais sont prioritaires. Les non-Yonnais sont inscrits sur liste d'attente, par ordre d'arrivée. La Ville les contactera à partir du 17 juin afin d'étudier les demandes en fonction des places disponibles.*

**SPORT VACANCES**, c'est :

- du 6 juillet au 21 août, de 13 h 30 à 18 h ;
- pour les enfants de 7 à 14 ans ;
- la pratique de 2 à 3 activités chaque après-midi ;
- 6 pôles d'accueil ;
- 30 enfants maximum par pôle.

## **POUR S'INSCRIRE**

**Les inscriptions se feront uniquement par courriel à partir du lundi 8 juin 9 h à l'adresse suivante : [sportvacances@larochesuryon.fr](mailto:sportvacances@larochesuryon.fr). Les demandes seront traitées par ordre d'arrivée dans la limite des places disponibles.**

Les personnes ne disposant pas d'un accès aux outils numériques peuvent contacter la direction Sport et jeunesse au 06 19 02 39 69 et à compter du 8 juin à 9 h au 02 51 47 49 17 afin d'étudier la possibilité de déposer un dossier papier.

**À fournir** (en pièces jointes au courriel) :

- la fiche d'inscription complétée ;
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités sportives ;
- une attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle corporelle ;
- une copie de l'avis d'imposition 2019 intégral (pour les personnes ne l'ayant pas encore fourni à l'Accueil parents de la Ville).

*Les inscriptions sont limitées à 2 semaines par enfant, dans la limite des places disponibles. Les Yonnais sont prioritaires. Les non-Yonnais sont inscrits sur liste d'attente, par ordre d'arrivée. La Ville les contactera à partir du 17 juin afin d'étudier les demandes en fonction des places disponibles.*

**Plus d'informations sur [www.larochesuryon.fr/asv](http://www.larochesuryon.fr/asv)**